

Mise à jour le 22/09/2021

Formation continue au tutorat **Transmettre son métier va-t-il de soi ?**



Pré requis

Être auxiliaire de puériculture, infirmier ou éducateur de jeunes enfants
Côtoyer des auxiliaires de puériculture au quotidien
Encadrer des élèves auxiliaires de puériculture au quotidien

Modalités d'accès

Inscriptions par ordre d'arrivée des dossiers
16 personnes maximum
Formation annulée si effectif < à 8 personnes

Délais d'accès

Période d'inscription : du 1/12/2021 au 1/02/2022
Début de formation en mars 2022

Equivalences

Aucune

Objectifs de la formation

Clarifier les missions du tuteur
Explorer et outiller les interactions élève – tuteur
Identifier le processus d'évaluation des compétences
Optimiser sa posture de tuteur dans un contexte de stage court

Durée de la formation

28 heures réparties en 4 journées de 7h :
lundi 14 mars 2022 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
mardi 15 mars 2022 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
lundi 25 avril 2022 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
mardi 31 mai 2022 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Déroulement de la formation

- La fonction tutorale
- Priorités dans la transmission du métier
- La fonction d'accompagnement du tuteur autour des interactions tuteur-apprenant
- La fonction d'accompagnement du tuteur autour de la relation tuteur-apprenant
- La fonction d'accompagnement du tuteur autour de l'explicitation
- La fonction d'accompagnement du tuteur autour de l'évaluation des compétences
- Analyse des modifications de la pratique tutorale de chacun
- Analyse des modifications relationnelles de la pratique tutorale de chacun

Méthodes mobilisées

Travaux dirigés individuels

Travaux de groupe

Retours d'expérience

Participation active des apprenants

Techniques d'explicitation

Formation en présentiel privilégiée – Formation Ouverte A Distance si nécessaire

Formation intra possible

Modalités d'évaluation

Autoévaluation

Validation blocs de compétence

Aucune

Suites de parcours

Aucune

Passerelles

Aucune

Débouchées

Aucune

Taux

Nouvelle formation

Tarif

560€ par personne

500€ par personne à partir de deux personnes du même établissement

Contact

IFAP de St Etienne – 71 rue de Terrenoire – 42100 St Etienne

04.77.25.03.51

ecole-apuer@orange.fr

Secrétariat : Mmes Chantal LAMBERT et Sandrine OLLAGNIER

M. Jules PEYRARD